

Enfin il était question de mettre le frère du Pape à la tête de la garde nationale, mais ce n'était pas une mesure arrêtée.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Rome : Ordre Equestre de St. Pie, Funérailles de D. O'Connell. France : Comité de secours, Liberté d'Enseignement, Encyclique, Cardinaux, Alger. Londres : Association catholique. Irlande : Résignation. Espagne : Evêques, Cardinal mort. Suisse : Prêtres publiques, Evêché de St. Gall.

Les nouvelles religieuses sont à peu près sans importance. A Rome, le Souverain-Pontife a fait sortir des Lettres Apostoliques, pour la création de l'Ordre Equestre de St. Pie ; c'est l'ancien ordre que le Pape actuel veut rétablir. Ces lettres sont comme d'ordinaire des chefs-d'œuvres de style et de raisonnement. Le P. Ventura a fait à Rome l'oraison funèbre de Daniel O'Connell, le Libérateur. Toutes les correspondances représentent ce discours (en deux parties) comme un des plus remarquables prononcés dans la Ville Eternelle. Le 28 juin les funérailles du "Héro de la Chrétienté" ont eu lieu avec grande pompe par l'ordre du Pape et aux frais du peuple romain. On ose croire que les funérailles de Constantin ou de Charlemagne n'ont pas eu plus d'éclat et n'ont pas été faites avec plus de magnificence que celles d'O'Connell. Pour aujourd'hui nous ne pouvons faire autre chose que remarquer le fait et transcrire ici une des cinq inscriptions à la louange du Libérateur. Celle-ci se faisait voir sur le portail d'une des basiliques :

D. O. M.
DANIELI O'CONNELLO.
Regni Hiberniae columini ac præsidio
Maximorum opem immortali
Ob præclaræ in Christianam rem publicam merita
Ordo populusque Romanus
Suprema parentaliorum justa
Persolvit
Quisquis ades sive civis sive hospes
Pacem et requiem animæ incomparabili
Adposcito mente pura.

En France, le clergé se montre infatigable dans les efforts qu'il fait pour prélever de l'argent pour les malheureux Irlandais. Le digne archevêque de Paris vient d'établir dans cette ville un comité de secours pour cet objet. Les souscriptions arrivent de tous côtés, et le comité a publié une notice où il dit entre autres choses :

"Du milieu de ses propres souffrances, et sans se détourner de ce qu'elle doit à ses enfants, la France a tressailli à l'aspect des maux jouis de l'Irlande. Nos propres calamités sont grandes, cela est vrai ; notre générosité sera plus grande encore. Le trésor d'une nation telle que la nôtre est littéralement inépuisable, quand son cœur a été profondément touché."

D'un autre côté les pétitions de la part du clergé et de la part de tous les citoyens demandent la liberté d'enseignement ; il y a déjà au-delà de 118000 pétitions reçues. Le clergé se montre inébranlable sur ce point comme sur l'affaire relative à l'Encyclique du Pape. Tous les Evêques l'ont fait publier dans leurs diocèses, quoique puisse dire le ministre des cultes. Deux d'entre eux, qui ont été nommés cardinaux, ont reçu le chapeau aux Tuilleries et ont été présentés selon le ceremonial d'usage.—A Alger, la veille de la Trinité, l'Evêque a fait une ordination de six prêtres et de cinq clercs. Comme le remarquent les journaux français, c'était un spectacle que l'Afrique n'avait pas eu depuis bien des siècles.

A Londres, il vient de se former une Association Catholique pour n'admettre à la candidature que des hommes qui soient favorables aux catholiques. C'est une institution qui promet d'être bien utile à la cause catholique en Angleterre. A chaque candidat on pose les sept conditions qui suivent : 1^o Rappel de tout le code pénal ; 2^o Qu'il soit pourvu à l'éducation religieuse des enfants des soldats catholiques qui eux devront avoir le service divin et les instructions de leur religion ; 3^o La même chose pour les marins et leurs enfants ; 4^o Pourvoir aux soins spirituels des prisonniers catholiques et permettre aux prêtres catholiques d'entrer dans les prisons etc. etc. ; 5^o Octroi pour l'éducation catholique, conforme aux principes de cette religion, et aussi favorable que l'octroi accordé aux Anglicans et aux Méthodistes ; 6^o Modification dans le serment imposé aux catholiques ; 7^o Que les candidats devront défendre les droits de la religion dans la chambre des communes, et faire en sorte que l'Eglise catholique soit toujours exempte du contrôle de l'Etat.

En Irlande, le peuple se résigne à son sort, et le clergé ne saillit pas ; il fait son devoir et ne compromet pas la renommée du clergé catholique.

En Espagne, le gouvernement a proposé aux Evêques nommés depuis Ferdinand VII de renoncer à la possession de leur siège épiscopal. S. Em. le cardinal F. X. de Cieusuegos-y-Jove-Llanos, archevêque de Séville, est mort à Alicante le 19 juin à l'âge de 81 ans.

En Suisse, les catholiques se montrent bien ; ils font voir que leur est des imitateurs. Actuellement ils sont en prières publiques pour demander à Dieu la paix et la tranquillité de la Confédération ou bien que si les partis doivent en venir aux mains, il lui plaise accorder la victoire aux cantons catholiques. A St. Gall le Souverain-Pontife vient de faire installer un nouveau Evêque ; le siège est maintenant rempli par Mgr. Pierre Mirer qui a été sacré évêque par S. E. le nonce apostolique, Mgr. l'archevêque de Colosse, assisté de S. G. l'évêque de Coïse et du suffragant de Feldkirch ; cet événement a eu lieu le jour de la St. Pierre et St. Paul.

En Allemagne les Rouges ne savent trop que faire. Ceux de Breslau viennent de se rattacher à la communauté libre de Koenigsberg. A cette occasion, le fameux Pupp leur a adressé une épître d'une assez bonne dimension pour les avertir que "dans son Eglise chacun est et doit être libre de croire tout ce qu'il lui plaît, et que la véritable culte de Dieu est la seule bienfaisance." Il a exclu des conciles tous les Ecclesiastiques, afin de bien faire comprendre au peuple qu'il n'a aucun besoin de maîtres en fait d'instruction, etc." Quelques apostats rouges ont manifesté le désir de rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique. Mais les Evêques mettent pour condition de leur rentrée que la profession de foi et la rétractation se fera à voix haute et publique ment. Le prince Germain de Hatzfeld, qui a abandonné le catholicisme, vient de manifester l'intention d'embrasser ce que l'on appelle le catholicisme Allemand. Il pense par là rentrer dans la possession de deux de ses majorats qui ont été saisis, et le barreau de Breslau a émis un avis conforme aux vues du Prince.

Il y a eu entre autres convergences, une conversion remarquable à Lucques. Lady Sarah Cornish, dame anglaise, a abjuré avec ses six fils. La duchesse de Lucques a assisté à l'abjuration.—A Agra, dans l'Inde, deux militaires anglais et une dame de distinction ont embrassé le catholicisme, et à Bombay une jeune indienne a quitté le culte de Brahma, et s'est réfugiée dans le sein de l'Eglise Catholique.

ARRIVÉE DE L'HIBERNIA.

L'Hibernia est arrivée à Boston jeudi à 10 h. Les nouvelles que nous apporte cette malle sont de peu d'importance. La farine a subi une baisse, elle se vendait de 34 à 35 chelins. En Irlande, la fièvre diminuait et l'on espérait que l'Irlande était au bout de ses souffrances. O'Connell n'avait pas à lui personnellement une fortune excédant £25000. La France était dans le même état et n'offrait rien d'important. En Belgique le roi parlait d'abjurer en faveur de son fils, et cela pour cause de santé ; la reine serait régente, en attendant la majorité du jeune prince. Mais Louis Philippe, roi des Français propose au roi de Belgique de renoncer à ce projet, de se retirer des affaires pour un an et de donner ainsi le moyen et le temps de considérer murement la chose. En Portugal, il n'y a pas eu de changement. La Reine a fait sortir une Proclamation pour reconnaître la fin de la guerre civile et émettre le vœu que les citoyens ne prennent plus ainsi les armes les uns contre les autres et se réunissent autour du trône de Dona Maria. Le Czar vient construire un grand chemin de fer pour lier ensemble Varsovie, Moscou et St. Petersburg, et durant ce temps le vieux Duc de Wellington ne rêve que son mariage. Il s'agit pour le noble Duc d'une riche héritière, mademoiselle Coutts.

LA SESSION PARLEMENTAIRE, JUGÉE PAR LA MINERVE.

"La session est terminée, et les ministres en sont encore moins fâchés que le public. Cette session, par rapport aux mesures qui ont été passées, n'offre rien de remarquable. Quoique, dans à peu près quarante séances seulement, la législature ait fait plus de nouvelles lois cette année que durant les trois mois de l'an dernier, cependant la grande partie des mesures n'ont d'intérêt que pour certaines localités, ou certaines compagnies ; douze à quinze mesures, tout au plus, sont d'un intérêt général. Le ministère n'a rien fait ; il n'a introduit aucune mesure d'importance, si l'on en excepte le bill des douanes de M. Cayley, et l'adresse à Sa Majesté au sujet de l'abolition des lois de Navigation. Cette dernière démarche est peut-être ce que l'administration a fait de mieux depuis qu'elle existe ; on n'en peut pas dire au-